



**Les prix des produits pétroliers seront révisés à la hausse à partir du 10 octobre, selon un communiqué conjoint du ministère de l'économie et des finances (MEF) et le ministère du commerce et de l'industrie (MCI).**

Ainsi la gazoline 95 connaîtra une hausse de 15gdes en passant à 215 gourdes le gallon. Le nouveau prix du gallon du gasoil sera de 177 gourdes et celui du Kérosène à 171 gourdes.

Ces Ministères rappellent que depuis la décision d'appliquer la loi du 6 mars 1995 sur les droits d'Accises variables, différentes variations de prix des produits sur le marché national ont été enregistrées du 1er Janvier 2003 à ce jour.

**[Pour voir les détails sur la hausse du carburant](#)**